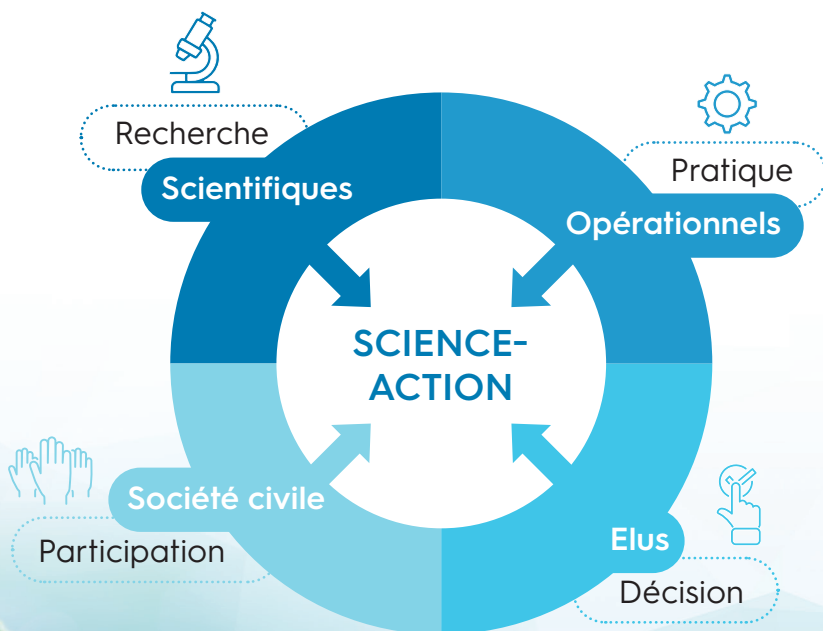


LE TRANSFERT DE CONNAISSANCES dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques

Cette fiche présente les grands principes du transfert de connaissances scientifiques dans le domaine de l'eau.

Elle synthétise :

- les principaux **modèles théoriques**
- les **enjeux** actuels
- les formes de **médiation scientifique**
- ainsi que les **dispositifs** développés en France et à l'international



COMPRENDRE
les enjeux



CO-CONSTRUIRE
les solutions



PARTAGER
les savoirs



AGIR
pour l'eau



ARCEAU
Île-de-France

QU'EST-CE QUE LE TRANSFERT DE CONNAISSANCES ?

Le transfert de connaissances désigne **l'ensemble des démarches, méthodes et outils permettant de faire circuler, traduire et utiliser des connaissances scientifiques** dans l'action publique et la gestion des territoires.

Dans le domaine de l'eau, il vise à rapprocher :

- les **chercheurs**
- les **gestionnaires de l'eau** (publics et privés)
- les **collectivités**
- les **services de l'Etat** (ex. les agences de l'eau, etc.)
- les **associations**
- les **citoyens**



Une démarche collaborative

Le transfert de connaissances ne consiste pas uniquement à diffuser un rapport scientifique. Il implique aussi un travail de dialogue, de reformulation et parfois de co-construction avec les acteurs concernés.

POURQUOI EST-CE DEVENU ESSENTIEL ?

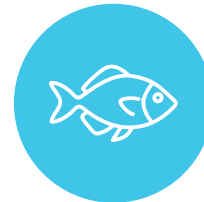
Les enjeux liés à l'eau deviennent de plus en plus complexes :



→ Garantir l'accès à l'**eau potable**



→ Gérer les **inondations**



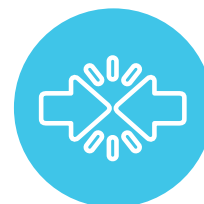
→ Préserver la **biodiversité**



→ S'adapter aux **sécheresses**



→ Réduire les **pollutions diffuses**



→ Gérer les **conflits d'usage**

Dans ce contexte, les décideurs ont besoin de connaissances scientifiques fiables pour orienter leurs actions.

Le transfert de connaissances cherche ainsi à rendre la science :

- **plus accessible**
- **plus compréhensible**
- **plus utile pour l'action**

LES GRANDS MODÈLES DE RÉFÉRENCE

Le modèle RIU

Le modèle RIU distingue trois composantes interconnectées :



RECHERCHE

Production des connaissances



INTÉGRATION

Dialogue avec les acteurs et adaptation des savoirs

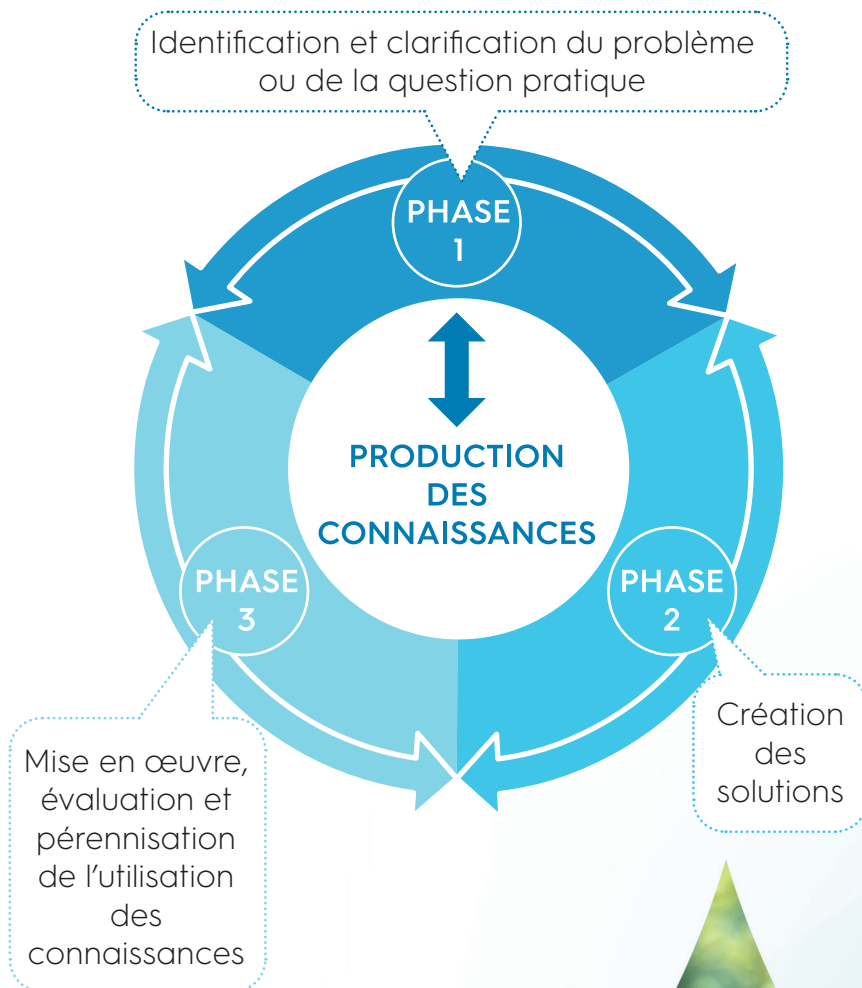


UTILISATION

Utilisation concrète dans l'action publique

Le modèle *knowledge-to-action*

Ce modèle insiste sur plusieurs dimensions essentielles :



Une logique de médiation



Ces modèles montrent que les connaissances scientifiques ne circulent pas automatiquement. Le transfert nécessite des médiateurs, des espaces de dialogue, des outils adaptés et une coopération durable entre acteurs.



SCIENCE ET DÉCISION PUBLIQUE

Les décisions publiques ne reposent jamais uniquement sur la science.

Elles impliquent également :

- des **contraintes économiques**
- des **arbitrages politiques**
- des **conflits d'usages**
- des **enjeux territoriaux et sociaux**

Le rôle du transfert de connaissances

Le transfert de connaissances ne vise pas à remplacer la décision politique par la science.

Son objectif est plutôt de :

- favoriser un **dialogue transparent**
- améliorer la **compréhension des enjeux**
- renforcer l'**aide à la décision**
- faciliter les **échanges** entre recherche et action publique

SCIENCE ≠ DÉCISION AUTOMATIQUE

La science éclaire la décision, mais ne décide pas à la place des acteurs publics.

Une approche de plus en plus participative

Aujourd'hui, les démarches de gestion de l'eau intègrent davantage les acteurs locaux, les usagers, les associations et les citoyens.

Le transfert de connaissances peut ainsi participer à faire vivre la démocratie locale de l'eau, en rendant accessibles et disponibles pour tous, les connaissances scientifiques nécessaires à la décision collective.



Concertation



Participation



Appropriation

LES FORMES ET LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

Les formes du transfert de connaissances

Le transfert de connaissances peut prendre de nombreuses formes :



Guides pratiques



Fiches synthétiques



MOOC et webinaires



Ateliers participatifs



Plateformes collaboratives



Vidéos pédagogiques



Groupes de travail



Recherches participatives

Des outils variés selon les publics

Chaque public possède des besoins spécifiques, des niveaux de connaissance différents et des attentes particulières.

Le transfert efficace nécessite donc d'adapter :

- le langage
- les supports
- le format des contenus
- les modalités de diffusion

Les conditions de réussite

Les recherches montrent qu'un bon transfert de connaissances repose notamment sur :

- les besoins et la volonté des acteurs
 - la construction de la confiance
 - l'adaptation du langage
 - l'identification des acteurs de terrain
 - l'accompagnement dans l'utilisation des connaissances
 - l'évaluation des effets produits
 - le processus participatif et démocratique
-



CE QU'IL FAUT RETENIR

Le transfert de connaissances est aujourd'hui un enjeu central pour mieux relier scientifiques, opérationnels, élus et société civile.

Dans le domaine de l'eau, il permet :

- de mieux prendre en compte les **enjeux des territoires**
- d'accompagner les **transitions écologiques**
- de renforcer le **dialogue entre acteurs**
- d'améliorer les **politiques publiques**



Une démarche au cœur des transitions écologiques et sociales

Le transfert de connaissances n'est pas seulement une question de diffusion scientifique. C'est une manière d'organiser la rencontre entre des savoirs, des acteurs, des territoires et des décisions.



Membres fondateurs et partenaires



Cette fiche est éditée par l'association ARCEAU IdF. Elle a été co-rédigée par Alexandre DELOMENIE, François MERCIER et Irina SEVERIN. ISSN - en attente de communication (BNF). Collection Transfert de connaissances. Éditeur : ARCEAU IdF 2026.

Création graphique & impression : id bleue - Sablé